



••• FICHE 2.1 – QU'EST-CE QUE L'ANIMATION TERRITORIALE?

••• CONTEXTE ET ENJEUX

- Les structures territoriales du MES se sont historiquement organisées autour de plusieurs missions au-delà de l'accompagnement d'initiatives solidaires.
- Parce qu'elles **s'adressent a priori à l'ensemble des acteur-ices, organisations et institutions d'un territoire** et que leurs adhérentes sont à la fois composites mixant personnes morales et physiques, leurs missions ne relèvent pas des fonctions classiques d'une tête de réseau centrées sur la mise en place de services aux membres d'un même secteur ou appartenant à un même statut (comme par exemple l'URSCOP).
- L'ancre territoriale des réseaux d'acteur-ices comme des activités accompagnées **rapproché historiquement l'économie solidaire des démarches de développement local et durable.**
- La capacité des initiatives solidaires soutenues à répondre à des enjeux de territoire plus larges a conduit les structures du MES à des **missions d'animation territoriale** nécessaires à la constitution d'écosystèmes locaux de l'ESS, à la sensibilisation et à la participation des habitantes, à la coopération avec d'autres acteur-ices économiques, à la co-construction des politiques publiques, à des interventions dans des formations et universités.
- La mission d'animation est consubstantielle au **tournant territorial de l'ESS**. Il ne s'agit plus uniquement de viser sectoriellement la croissance en volume des coopératives, mutuelles et associations mais bien d'accompagner les acteur-ices et réseaux de l'ESS avec les habitantes, les entreprises et les collectivités à **qualifier et répondre aux enjeux et besoins d'un territoire.**



••• DÉFINITIONS

- Bien que faiblement conceptualisée dans la littérature, l'animation territoriale peut se définir comme la **démarche qui met en relation les différentes parties prenantes d'un territoire autour d'un projet commun.**
- Reste que l'animation territoriale relève de **configurations très diverses** selon les **acteur-ices, organisations et institutions** qu'elle met en lien et les **finalités** qu'elle poursuit.
- Historiquement associée aux métiers du développement local, l'animation territoriale connaît un regain d'intérêt sur la coordination de l'ensemble des parties prenantes d'un territoire autour des **enjeux de transition écologique** mais également à l'intérêt suscité par la perspective **des communs** pour gérer les ressources matérielles et immatérielles d'un territoire.
- Centrée sur la **facilitation des relations interpersonnelles, inter-organisationnelles et interinstitutionnelles autour d'enjeux de territoire**, l'animation territoriale se distingue de l'ingénierie territoriale qui vise à l'agencement des acteur-ices et organisations autour d'une solution technique ou d'un dispositif institutionnel. Pour autant, l'animation et ingénierie territoriale s'articulent souvent.
- L'identification du **périmètre pertinent du territoire** est une des tâches de l'animation au regard des enjeux repérés et des parties prenantes impliquées. En ce sens, il s'agit souvent d'un **territoire construit** à partir des représentations croisées des acteur-ices, d'un diagnostic partagé sur ses richesses et du projet collectif qui se dessine.
- L'animation territoriale combine de **multiples compétences au croisement de plusieurs savoirs faire relationnels et techniques.** L'animation territoriale, c'est en effet orchestrer la définition collective d'un projet, la mobilisation et le dialogue entre des parties prenantes, la mise en récit d'un territoire, le montage des dossiers, la rédaction de fiches action, la recherche de solutions techniques, la planification, le déploiement et l'organisation d'un plan d'actions, la mise en réseau des acteur-ices et la structuration de collectifs, etc.

••• LES PRATIQUES DES STRUCTURES DU MES

Les pratiques d'animation territoriale des structures du MES sont multiples et varient selon les finalités et les parties prenantes impliquées. Le point commun de ces missions d'animation est **une ouverture des acteur-ices et initiatives de l'économie solidaire à travailler autour d'un projet de territoire** avec ses habitant-es, collectivités locales et entreprises qu'elles soient de l'ESS ou non. Aussi, l'animation territoriale peut prendre différentes formes:

- Accompagner à la **territorialisation de collectifs d'acteur-ices**, de réseaux thématiques (réseau des jardins partagés normands – ARDES) ou de clubs d'entrepreneurs (club ESS des entrepreneurs de Béthune-Bruay – APES; Club de porteurs de projet dans l'ESS, PES 21).
- **Se situer et agir dans les écosystèmes locaux de l'ESS** (fiche 2.8) pour créer des synergies entre porteur-ses de projets, structures et dispositifs d'accompagnement et de financement, têtes de réseau généralistes et sectorielles, élu-es et technicien-n-es à l'ESS, chercheur-ses et universitaires, etc.
- Favoriser la **coopération économique territoriale** (fiche 2.9) en réponse aux besoins des territoires en inventant de nouvelles régulations économiques.
- **Co-construire des politiques locales**, notamment de l'ESS (fiche 2.10) en associant initiatives, collectifs d'acteur-ices et têtes de réseaux à l'élaboration d'une feuille de route.
- **Faire mouvement autour d'une vision partagée du territoire** (fiche 2.11) qui mobilise politiquement les partenaires et donne un sens.
- Défricher de nouvelles thématiques et expérimenter de nouvelles pratiques par **l'expérimentation collective, la R&D territoriale et l'innovation sociale** (fiche 2.12)
- Agir avec les acteur-ices et réseaux de **la transition écologique citoyenne** (fiche 2.13)

Postures et compétences

L'animation appelle à des postures et compétences diverses:

- Avoir une connaissance fine des acteur-ices, réseaux et institutions du territoire, finesse qui s'inscrit nécessairement dans le moyen et long terme.
- Prendre en compte l'ensemble des **habitant-es, entreprises, institutions** mais aussi richesses, **ressources et êtres vivants** d'un territoire;
- Construire **une légitimité politique et méthodologique** à même de faire travailler ensemble ESS, collectivités locales mais aussi les autres acteur-ices économiques du territoire.
- Faire preuve d'une **capacité d'écoute, de médiation et d'articulation** des représentations, des intérêts, des cultures organisationnelles et des temporalités d'une multiplicité d'acteur-ices.
- **Identifier les parties prenantes** incontournables pour répondre à un enjeu tout en veillant à l'expression et aux intérêts de ceux qui ont moins voix au chapitre.
- Cartographier les compétences et faire **converger les expertises et les expériences** pour qualifier collectivement les enjeux et les besoins d'un territoire.
- Définir le **territoire pertinent** autour d'un projet commun à partir d'une **représentation partagée** et des ressources des parties prenantes. Cela peut passer par un **diagnostic partagé** sur les enjeux et les solutions territoriales à mettre en œuvre. Cela peut se traduire par une **mise en récit** du territoire pour favoriser la mobilisation collective et transcender les intérêts de chacun-e.
- Inscrire l'animation dans la durée en suscitant des **engagements réciproques** des acteur-ices et **les coresponsabilités** des actions conduites.



••• RÉFÉRENCES

- APES, *Animation territoriale et ESS*, Laurent Courouble, https://www.youtube.com/watch?v=r_b6q9P6yeI, consulté le 08/07/2022
- Générateur BCF, <https://www.generateurbfc.fr/wp-content/uploads/2019/11/Livre-blanc-GBFC-VF.pdf>